



Conditions de Participation

Article 1 – conditions de participation :

- Exposant ayant déjà participé à plusieurs événements philatéliques. (minimum 5 participations).
- Il sera mis à la disposition de chaque exposant deux panneaux.
- Nombre de feuillets (format A4) par exposant soit 9 feuillets par panneau.
- Chaque exposant doit choisir une thématique parmi : Histoire, Révolution, Patrimoine, Faune et Flore, Sport, Jeunesse et Réalisations.

Article 2 – Composition de la présentation :

Les présentations doivent être composées uniquement de matériel philatélique (matériel émis pour le transport du courrier ou d'autres envois postaux).

Article 3 – Matériel philatélique autorisé :

Les erreurs d'impression, les variétés, les épreuves, les essais, les enveloppes, les cartes «premier jour» et les cartes «maximum» sont admis dans les présentations.

D'une manière générale, le matériel philatélique non vendu au public ne pourra pas être présenté dans cette exposition.

Article 4 – Recommandations

Les recommandations ci-après sont à observer:

- Chaque page de présentation est à insérer dans une pochette en plastique.
- Chaque collection dispose d'une page de titre.
- Il convient d'éviter les pages sans timbres ou matériel philatélique à l'exception de la page de titre.
- Aucun timbre ou matériel, ni aucune page, ne peut comporter de mention de prix de vente, de valeur ou d'indice de rareté.